

ANNÉE, le 11 mai 1919

P. le Président du Tribunal

*A. Miquet*

No 1

Commune d'AvreignyArrondissement d'AmareyDépartement de Haute-Savoie

Le huit mai mil neuf cent dix neuf, neuf heures et demie du matin, devant Nous.

Thomas Miquet, maire d'Avreigny ont comparu publiquement en la maison commune: Jean Louis Corbet, cultivateur né à Cuvat, canton d'Amarey Nord, le seize octobre mil huit cent quatre vingt, demeurant à Cuvat fils majeur de Basile Corbet décédé et de Eléonore Berthuat, soy épouse, cultivatrice domiciliée à Cuvat d'une part, et Françoise Lavoire, cultivatrice née à Avreigny le vingt huit mai mil huit cent quatre vingt treize demeurant à Avreigny, fille majeure de Auguste Lavoire, cultivateur domicilié à Avreigny présent et consentant et de Suzanne Blandin, soy épouse décédée d'autre part. Les futurs époux déclarent qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Aucune opposition n'ayant été faite, les contractants ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé au nom de la loi que Jean Louis Corbet et Françoise Lavoire sont unis par le mariage.

Jean Louis Corbet  
et  
Françoise Lavoire

le 31 mai 1919

Dont acte en présence de: Adolphe Corbet  
cultivateur quarante cinq ans, domicilié à  
Cusat, Francis Berthet, cultivateur  
quarante quatre ans, domicilié à Cusat; le  
premier frère de l'époux, le deuxième cousin  
de l'époux; Louise Chenal, couturière  
vingt trois ans, domiciliée à Amancy le  
Vieux; Joseph Langin, cultivateur, vingt  
sept ans.

Lecture faite, les époux, le père de l'époux  
et les témoins ont signé avec Notaire.

Lavoir Franceline ~~J. Berthet~~ le Maire  
Louis Corbet ~~H. Berthet~~ St. Siguet  
Lavoir Langin Chenal Louise